



Conditions de fréquentation

2/3

Afin de respecter le rythme de l'enfant, les possibilités de fréquentation sont limitées à 2 services périscolaires sur 3 (pour les enfants scolarisés en petite et en moyenne sections), au choix chaque jour :

- ◆ garderie du matin et restauration scolaire
- ◆ garderie du matin et garderie du soir
- ◆ restauration scolaire et garderie du soir

Il est possible d'utiliser plusieurs possibilités de fréquentation différentes au cours d'une même semaine.

48 h

Pour effectuer/modifier toute réservation à la garderie et au restaurant scolaire, vous pouvez cocher/décocher les jours d'inscription de votre enfant directement sur le Portail

Familles, dans un délai de 48h avant le jour souhaité (les samedis, dimanches et jours fériés ne sont pas comptés dans les 48 h). Tout service commandé sera facturé s'il n'est pas décoché dans le respect du délai des 48 heures.

Pour tout savoir des conditions de fréquentation et des tarifs des services périscolaires, rendez-vous sur le Règlement Intérieur des services périscolaires, disponible sur le site internet de la commune.

En 1 clic

Le Portail Familles

Accessible depuis le site Internet de la commune : www.mairie-craponne.fr :

Accès à votre compte personnel grâce à votre identifiant : factures téléchargeables et disponibles 24h/24h, modifications des données facilitées, gestion directe des réservations au restaurant scolaire et aux garderies...



Bienvenue à l'école!

Rentrée scolaire 2019 / 2020





La semaine des enfants



Les tarifs



Pour les maternelles				
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Garderie	7h30 - 8h30			
Enseignement	8h30 - 12h			
Restauration scolaire	12h - 14h			
Enseignement	14h - 16h30			
Garderie	16h30 - 18h30			

Pour les élémentaires du Centre et de la Gatolière					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Garderie	7h30 - 8h30		7h30 - 9h	7h30 - 8h30	
Enseignement	8h30 - 12h		9h - 12h	8h30 - 12h	
Restauration scolaire	12h - 14h		Garderie 12h - 13h	12h - 14h	
Enseignement	14h - 15h	14h - 16h30		14h - 15h	14h - 16h30
TAP	15h - 16h30			15h - 16h30	
Etude	16h30 - 17h30			16h30 - 17h30	
Garderie	17h30 - 18h30			17h30 - 18h30	

Pour les élémentaires de Ph. Soupault					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Garderie	7h30 - 8h30		7h30 - 9h	7h30 - 8h30	
Enseignement	8h30 - 12h		9h - 12h	8h30 - 12h	
Restauration scolaire	12h - 14h		Garderie 12h - 13h	12h - 14h	
Enseignement	14h - 16h30	14h - 15h		14h - 16h30	14h - 15h
TAP		15h - 16h30			15h - 16h30
Etude	16h30 - 17h30			16h30 - 17h30	
Garderie	17h30 - 18h30			17h30 - 18h30	

Garderies maternelles et élémentaires	Tarifs
Garderie du matin : - lundi, mardi, jeudi, vendredi - mercredi (écoles élémentaires)	1,00 € 1,50 €
Garderie du soir	2,00 €
Garderie du mercredi midi (écoles élémentaires)	1,00 €
Surcoût par garderie en cas de non réservation	0,50 €

Restauration scolaire	Tarifs	Taux du coût payé par les familles (*)
Tarif normal Craponne	3,70 € / repas	50 %
Tarif famille nombreuse Craponne (applicable à partir de 3 enfants inscrits à l'année régulièrement)	3,45 € / repas	46,6 %
Tarif non inscrit Craponne	5,91 € / repas	79,9 %
Tarif social (familles résidant sur Craponne)	2,22 € / repas	30 %
Tarif normal Extérieur	6,00 € / repas	81,1 %
Tarif non inscrit Extérieur	7,40 € / repas	100 %
Tarif panier repas (PAI)	2,38 € / repas	

(*) Basé sur coût repas année 2017

TAP (Temps et Activités Périscolaires) élémentaires

- ◆ Pour un enfant : 100 € par an
- ◆ Pour le 3^{ème} enfant d'une fratrie : Gratuit

Les études

- ◆ Gratuites pour les élèves en élémentaire

